



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES APPALACHES**

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par les secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers que, conformément à l'article 70 de la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle d'évaluation pour les années 2020, 2021, 2022 est déposé à chacune des municipalités suivantes :

Irlande, St-Jean-de-Brébeuf, Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock, Saint-Adrien-d'Irlande,

Que tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau municipal approprié.

Que toute demande de révision concernant le rôle doit être déposée avant le 1^{er} mai 2020, au moyen de la formule prescrite sous peine de rejet, au bureau de la M.R.C. des Appalaches, sis au 233, boulevard Frontenac Ouest, Édifice Appalaches, 2^e étage, Thetford Mines, G6G 6K2.

Les formulaires de « demande de révision » sont disponibles au bureau de la M.R.C. des Appalaches, à l'adresse ci-haut mentionnée ainsi que dans les bureaux des municipalités.

Donné à Thetford Mines, ce premier jour du mois de novembre 2019.

Mme Christiane Laroche
Mme Éline Vachon
Mme Claudette Perreault
Mme Sonia Tardif
M. Martin Cadorette
Mme Julie Lemelin
Mme Ghislaine Leblanc

Directrice générale d'Irlande
Directrice générale de Saint-Jean-de-Brébeuf
Directrice générale de Kinnear's Mills
Directrice générale de Saint-Jacques-de-Leeds
Directeur général de Saint-Joseph-de-Coleraine
Directrice générale d'Adstock
Directrice générale de Saint-Adrien-d'Irlande